



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LANHOUARNEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Quorum suivant l'article
L2121-17 du CGCT = 8

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 17h00, le conseil municipal de la commune de LANHOUARNEAU, dûment convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Eric Pennec, Maire.

Présents : Eric Pennec, Gilbert Le Menn, Josée Falc'hun, Stéphane Riou, François Kerboul, Francis Moine, Bernard Torchen, Dominique Déroff, Françoise Le Borgne, Gwénola Beyer, Marc Bodennec, Anne-Sophie Le Goff, Cyril Vourc'h, Séverine Guéguen

Excusée : Noémie Quéré donnant pouvoir à Françoise Le Borgne

Secrétaire de séance : Dominique Déroff

N°2023-21

BUDGET PRIMITIF 2023 - LOTISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Budget primitif 2023 – LOTISSEMENT :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1,

Vu le projet de budget primitif présenté aux membres de la commission finances le 14 mars 2023,

Considérant que le projet de budget primitif présenté par le maire pour l'exercice 2023 s'articule comme suit :

Section de fonctionnement	
➤ Dépenses	543 687.00 €
➤ Recettes	660 407.76 €
Section d'investissement	
➤ Dépenses	627 702.46 €
➤ Recettes	627 702.46 €

Après avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023, arrêté comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>	<u>ABSTENTION</u>
15	/	/

Le Maire
Eric Pennec

Le secrétaire de séance
Dominique Déroff